



Chorale CHŒUR DE LA SOURCE

Siège social : Mairie de Tupin et Semons

5 rue de la Mairie

69420 Tupin et Semons

ASSOCIATION : déclaration préfecture n° W691087628

N° SIRET 813 668 092 00014

Assemblée Générale du 14 octobre 2019

Le 14 octobre les choristes et les membres du Conseil d'Administration de la Chorale Chœur de la Source se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social sur convocation, faite par mail, envoyée le 11 septembre 2019.

Présents (22): Chantal Miguel, Nicole Degache, Patrick Bonnefond, José Martins, Joël Bouyon, Véronique Larose, Martine Besson, Annick Cellard, Nanou Corompt, Raymonde Crevier, Serge Devita, Marie Christine François, Chantal Farre, Annie Gallet, Yvonne Jamet, Martine Martins, Aude Montagnier, Chantal Patard, Stéphanie Pizot, Denise Rivory, Jean Claude Sportes, Isabelle Thomazeau.

Excusés(3) : Monique Degache, Christine Laramas, Dominique Farre,

Absents (1) : Claudine Barrios-Lacoma.

L'assemblée générale, réunissant au moins la moitié de ses membres présents est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- *Rapport moral et d'activité.*
- *Rapport financier.*
- *Approbation des rapports.*
- *Election des membres du conseil d'administration.*
- *Projets.*
- *Questions diverses.*

La séance est ouverte à 20h35 et présidée par Chantal Miguel, ès-qualité de présidente.

- *Bienvenue à*
 - *Evelyne Chassaing ? Jean Claude Gonin ?*

qui nous rejoignent.

- *Merci à*
 - *Marion Kulstar, Alain Lager, Johan Hilbig, François Pollet.*
- qui ont choisi d'arrêter.*

L'effectif de la chorale reste donc stable.

Rapport moral et d'activité : (projection diaporama)

- *Le 17 octobre 2018 : concert au foyer Cantédor des Roches de Condrieu.*
- *Le dimanche 11 novembre 2018 : nous avons chanté avec les enfants de l'école pour la cérémonie de l'armistice.*
- *Le samedi 24 novembre 2018 : au Castel de Verlieu avait lieu notre stage encadré par Sabine Kouli et Véronique toute la journée.
Le soir nos conjoints nous rejoignaient pour un apéritif dinatoire.*
- *Le dimanche 2 décembre 2018, participation au téléthon à Condrieu.*
- *Le vendredi 4 janvier 2019 : vœux du maire.*
- *Le lundi 7 janvier 2019 : tirage des rois et de la tombola après la répétition hebdomadaire.*
- *Le jeudi 24 janvier 2019 : concert au centre hospitalier de Pélussin.*
- *Le vendredi 8 mars 2019 : concert au foyer de Maclas.*
- *Le dimanche 24 mars 2019 Chantal répond à l'invitation de la FNACA*
- *Le dimanche 7 avril 2019 : invitation des Accordéonistes Vivarois à Boulieu les Annonay. Concert donné en première partie dans l'église.*
- *Le jeudi 13 juin 2019 : concert à l'hôpital de Condrieu*
- *Le samedi 15 juin 2019 : concert annuel à Grauisse.*

- *Le lundi 24 juin 2019 : soirée festive avec décryptage du concert. Merci à Gérard pour ses images.*
- *Le samedi 29 juin 2019 : kermesse de l'école organisé par les parents d'élève.*
- *Fin janvier 2019 nous lançons l'idée de créer un blog qui prit finalement jour en avril avec l'aide de Stéphanie, pour peu de temps.
Puis, après maintes réflexions, vint l'idée de créer un site !
L'idée a fait son chemin et le 11 juin 2019 vit le jour.
On lui incorporait le blog et même une page face book.
Le site est opérationnel à ce jour.*

Merci à nos proches qui ont su, souvent, donner de leur temps et de l'énergie lors de l'organisation de nos manifestations.

- *Approbation du rapport :*
 - *Qui est contre : 0*
 - *Qui est pour : 21*
 - *Qui s'abstient : 1*

Rapport financier :

Le bilan financier, que vous trouverez en annexe, est présenté et commenté par Joël Bouyon.

- *Approbation du rapport :*
 - *Qui est contre : 0*
 - *Qui est pour : 22*
 - *Qui s'abstient : 0*
- *L'intervention de Joël confirme une situation saine et des finances à l'équilibre.*
- *Le montant des cotisations restera identique à celui de l'an dernier.
Le bureau est prêt à faire un geste " social " pour diminuer le montant de la cotisation des adhérents en situation financière délicate ou étaler le paiement.*
 - *80 € pour un adulte*
 - *40 € pour un enfant*
 - *140 € pour un couple*

- *Si notre Chorale a pu fonctionner cette année encore, c'est aussi grâce aux différents sponsors, à la participation de la mairie et du département, à l'investissement de l'ensemble des choristes. Ce n'est pas chose facile que de démarcher pour obtenir des subventions. Donc merci à vous, et aux sponsors.*

Election conseil d'administration:

Selon nos statuts le conseil d'administration doit être renouvelé par tiers chaque année et le comité de direction élu pour une année.

L'ordre de sortie du conseil actuel a été déterminé par tirage au sort, conformément aux statuts, lors de la réunion du bureau le 30 septembre 2019.

Ont ainsi été désignés : Chantal Miguel et José Martins.

Les membres sortants sont rééligibles.

Ont fait acte de désistement :

- *Monique Degache et Aude Montagnier (bureau élargi), Johan Hilbig, (trésorier adjoint).*

A ce jour ont fait acte de candidature :

- *Chantal Miguel, José Martins.*

Ainsi que les membres de l'ancien comité de direction :

- *Nicole Degache, Patrick Bonnefond, Joël Bouyon,*
- *Annick Cellard, Chantal Patard bureau élargi.*

La présidente demande si de nouveaux membres désirent se présenter pour en faire partie?

Personne ne se signale.

Le conseil d'administration en prend acte et se réunira le lundi 4 novembre, après la répétition, pour élire le comité de direction.

Projets pour la saison 2019/2020

Manifestations à venir

: A ce jour il est acquis, (ou presque) :

- *Le jeudi 10 octobre 2019 concert au foyer Cantédor des Roches de Condrieu à 14h00.*

- *Le samedi 16 novembre 2019 la chorale organisera un stage vocal, pour ses choristes, à la salle des fêtes de Jupin et Semons, de 9h30 à 18h00 environ avec la participation de Sabine Kouli et sous l'égide de Véronique. Une participation de 10 € sera demandée à chaque participant. Une réponse est attendue pour le lundi 21 octobre.*

- *Le dimanche 17 novembre 2019 une deuxième session sera orchestrée par la chorale avec la possible participation de choristes extérieurs. La participation est de 25 € pour les adhérents à la chorale, de 40 € pour les non adhérents. Le stage ne couvrira rien à la chorale, payé intégralement par les participants. Une réponse est attendue pour le lundi 21 octobre.*

- *Le dimanche 15 décembre invitation de la Chorale A Capella, notre invité de l'année passée, à Champagne dans le 07*

- *Le mardi 31 décembre 2019 réveillon du jour de l'an réservé aux choristes et amis. Tarif maxi : 70 à 75 € par personne. Un flyer vous sera distribué et une première réponse est attendue pour le 4 novembre 2019.*
 - *Chantal donne quelques précisions : (sono, traiteur, champagne et vins).*

- *Le vendredi 3 janvier 2020 : participation aux vœux du Maire.*

- *Le lundi 6 janvier 2020 : tirage des rois et de la tombola.*

- *Le samedi 6 juin 2020 notre concert avec en première partie L'Harmonie de Seysuel. 5 ans déjà !!!! Une réflexion est actuellement menée pour savoir comment l'organiser, sous quelle forme particulière, au village ou à Grauisse, entre l'église et la salle des fêtes, en extérieur ou à l'intérieur.*

- *Le lundi 8 ou 15 juin 2020 soirée festive, en famille, avec décryptage du concert.*

- *Le samedi 27 juin 2020 participation à la kermesse des enfants de l'école.*

- *Lundi 14 septembre 2020 reprise des répétitions.*

Questions diverses:

- *Site de la chorale et page face book.*
 - *Patrick donne toutes les explications concernant son fonctionnement, le déplacement à l'intérieur du site et en particulier dans l' "Espace membres " où l'on trouvera les paroles des chansons, les comptes rendus de réunion, les enregistrements audio, le calendrier de nos manifestations.....
Il est notre "interface" avec Camille.*
 - *Chantal Patard gèrera et alimentera la page face book de notre site*
- *Stéphanie nous présente en quelques mots son programme de l'année et notre implication dans leur projet.*
- *Pour les nouveaux arrivés nous rappelons que la tenue pour nos différentes interventions est :*
 - *chemise (ier) ou polo blanc ;*
 - *foulard, cravate ou tout autre accessoire bleu,*
 - *pantalon(ou robe) et chaussures noires.*
- *Un courrier vous sera adressé, avec lettre de demande de partenariat, pour vous permettre de solliciter d'éventuels sponsors susceptibles de nous aider lors de nos différentes manifestations.*
- *Les célébrations des anniversaires des choristes se feront, pour celles et ceux :*
 - *nés en juillet, aout, septembre le lundi 18 novembre 2019*
 - *nés en octobre, novembre et décembre le lundi 20 janvier 2020*
 - *nés en janvier, février et mars le lundi 6 avril 2020*
 - *nés en avril, mai et juin le lundi 22 mai 2020.*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la présidente déclare la séance levée à 22h45.